



## Ordonnance de télécom CRTC 2008-149

Ottawa, le 23 mai 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	297 (Aliant Telecom)	le 17 avril 2008
CityWest Telephone Corporation	103	le 21 avril 2008
MTS Allstream Inc.	648 648A	le 28 mars 2008 le 18 avril 2008
Saskatchewan Telecommunications	165	le 17 mars 2008
Société TELUS Communications	486 (TCQ)	le 18 avril 2008

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*